



UNION NATIONALE DES PERSONNELS
ET RETRAITES DE LA GENDARMERIE

UNIR – SOUTENIR - AGIR



Jean COUSTEIX
Fondateur de l'UNPRG

Nogent-Sur-Marne, le 19 juillet 2024

Objet : Procès-verbal du CAN 9 et 10 juillet 2024

Nos réf : N° 138 / 2024 – UN

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL **(9 et 10 juillet 2024)**

Le conseil d'administration national de l'UNPRG s'est réuni les 9 et 10 juillet 2024, dans les locaux du siège de l'association, 7, boulevard de Strasbourg, 94130 à Nogent-sur-Marne.

Étaient Présents :

BECCEGATO Patrick -- DANIEL Didier – DARTOIS Nicole – DARTOIS Joël – DELALANDE Jean-Pierre – DELORME Daniel
DURIEUX-TROULLETON Eric -- EVEN Jean – EPPLIN Serge – GONFROY Daniel – GRARD-LAURENT Jean-Pierre –
LEBEUR Philippe – LEFORT Jacky - MARCHAL Claude - MONTIGAUD Marc – PAULIN Sylviane – PERREAUX Jean-Paul --
STEPHAN Jean-François-

Absents excusés :

FILLAUD Michel (randonnée) fera son possible pour nous rejoindre par visioconférence.
Il donne procuration à Didier DANIEL en cas de défaut de liaison internet.
Jean-Marie GONZALEZ (raison médicale), donne procuration à Marc MONTIGAUD.
TAMBOISE Jean-Jacques (réunion programmée) a donné procuration à Daniel GONFROY.

Ouverture du Conseil d'Administration National (CAN) Mardi 9 juillet à 14h00

Mot d'accueil du Président National

Mesdames les Administratrices, Messieurs les Administrateurs,

Bonjour à tous,

Pour commencer, je tiens à souhaiter la bienvenue à **Sylviane, Eric et Patrick**. Je ne vais pas leur demander de se présenter, car vous les connaissez et je ne doute pas que vous avez lu le dernier numéro de **La Voix du Gendarme**, pour mieux les connaître.

Pour moi, comme je l'ai déjà dit, l'arrivée d'une administratrice en activité de service au CAN, qui occupe des fonctions au niveau de son UD de rattachement, est une avancée majeure et un message fort envers tous nos camarades d'active qui hésitent encore à nous rejoindre. La preuve est faite, ils ont bel et bien leur place au sein de l'UNPRG.

Dans le n° **56 de juillet 2024** de notre magazine, vous avez pu y trouver les fils conducteurs que je souhaite développer durant les deux années à venir :

- **Recentrer** notre action sur le soutien et la défense des retraités et des veuves.
- **Engager** plus avant l'UNPRG dans les grands débats nationaux dont elle s'est quelque peu éloignée ces derniers temps.

- **Poursuivre et accentuer** la campagne de recrutement. A cet effet, il convient de mettre en place une commission de réflexion « **Recrutement – Suivi des UD** », mais également de donner à cette campagne une dimension beaucoup plus médiatique, **Jean-François** qui, comme à son habitude, est très réactif, planche déjà sur le sujet. Il vous en parlera plus en détail en fin de CAN (Je tiens d'ailleurs à le remercier pour tout le travail effectué depuis le congrès).

Dans quelques minutes, Serge, notre secrétaire général, déroulera l'ordre du jour et nous serons amenés à valider « l'Organigramme Fonctionnel » du conseil d'administration national.

Les commissions étant constituées, chaque administrateur connaît les sujets qui le concerneront, plus particulièrement, nous pouvons donc tout mettre en œuvre pour atteindre au mieux les objectifs fixés.

Comme je l'ai précisé dans le mot du président, mis en ligne sur notre site, les décisions seront prises en toute collégialité. Pour que nous restions crédibles et cohérents auprès des conseils d'administration départementaux et de tous nos adhérents, il importe que cette notion soit respectée. Où que nous soyons, nous devons tous diffuser les mêmes éléments de langage.

Avant de donner la parole à Serge, j'ouvre donc ce CAN en abordant directement la première rubrique de l'ordre du jour.

1 - Orientations pour les deux années à venir – point sur les réunions : Pôle des retraités et journée des associations.

Venant de faire le point sur les orientations à venir, je passe directement aux réunions auxquelles Claude et moi avons assisté.

Le Pôle des retraités :

Cette réunion très conviviale a été riche en échanges sur divers sujets, avec des représentants des différentes branches de la fonction publique et des interlocuteurs possédant comme nous un esprit militaire et d'autres, comme la FGR, empreint d'une culture syndicaliste, qui nous échappe un peu, mais d'un syndicaliste que je décrirais comme étant plus réfléchi que virulent.

Tous nos partenaires du pôle, étant représentés par leur président national, tout en leur rappelant que Claude est et restera leur interlocuteur privilégié, je me suis engagé à être présent aux réunions du pôle, chaque fois que mon agenda me le permettra.

Claude ayant transmis le compte rendu de réunion, je ne vais pas entrer plus en détail sur le déroulement de celle-ci.

Réunion des Associations signataires de la charte gendarmerie 2024 :

En dehors de la signature de la charte, cette journée a permis d'écouter la bonne parole et de prendre contact avec toutes les associations présentes.

Je parle de nos rapports avec les autres associations, mais tout ne sera pas à retranscrire dans le PV.

C'était une journée Pilotée par le **Général Valot**

Intervention des généraux : **Bruno Arviset** DRH – **Jean-Valérie Lettermann** Sirpa / gend –

Jean-Pierre Guesnot CRJ Commandement Réserves et Jeunesse

Le Général Vaquette remplace prochainement le Général Lettermann au Sirpa.

Info sur les Majors + (6 ans dans cette fonction - retraite supérieure à celle des capitaines derniers échelons) – La DG travaille sur une réévaluation de la grille indiciaire des officiers. Pour le DRH, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Le recrutement se fait sans problème, contrairement aux voix provenant de la base. Déjeuner avec le Major **Frédéric Guaignier** du CFMG. Le **Colonel Delamarre** a passé une grande partie du repas avec nous. Il s'est dit enchanté par notre congrès, sur l'accueil, notre organisation et la valeur des débats. Je donne la parole à Serge pour dérouler la suite de l'ordre du jour.

Le secrétaire général lit l'ordre du jour.

2 - Courriers adressés à nos partenaires : Fondation – CNG – UNEO et TEGO

Intervention du président :

Le président : Proposition d'une convention tripartite entre Fondation, CNG et UNPRG.

Des courriers ont été adressés à nos différents partenaires, y compris le DG, pour demander une entrevue.

Réponses :

La Fondation MG me signifie que maintenant, j'intègre son CA et me transmet une base documentaire. Le 18 juillet, j'ai une visio au sujet de deux legs.

La CNG me propose une entrevue et souhaite que nous signions avec la Fondation, une convention tripartite pour les centenaires – interventions des trois entités si le centenaire est ressortissant des trois.

A cet effet :

Demande pourvoir du CAN pour signer cette convention.

Le conseil donne son approbation à l'unanimité pour que le président entame des discussions pour la convention.

Serge m'a suggéré de demander à nos partenaires de mettre un encart sur l'UNPRG, visible de leurs adhérents

Idem pour le service des pensions de Nantes – vu avec Jean-François - (de mémoire, **Didier Daniel** a assisté à une réunion à Nantes le 15 décembre 2022.

Encart à élaborer par la commission communication

3 - Approbation des derniers PV du CAN :

82/ 2024 UN du 26 avril 2024 et 120/ 2024 UN du 12 juin 2024

Après avoir excusé les administrateurs absents et fait le point sur les procurations données, le secrétaire général soumet à l'approbation du CAN, les procès-verbaux des réunions, qui se sont tenues à Nogent sur Marne les 19 et 20 mars 2024 et à Hendaye le 30 mai 2024.

Votants 21 : 18+ 3 procurations

Pour 21

Contre 0

Abstention : 0

Procès-verbaux Approuvés à l'unanimité.

Avant d'aborder le point suivant, le président souhaite que le conseil national se prononce pour remettre la médaille d'or aux administrateurs nationaux qui n'en sont pas titulaires.

Le conseil vote favorablement à l'unanimité.

A la fin du conseil national, il remettra la médaille d'or à Nicole DARTOIS, Sylviane PAULIN et Patrick BECCEGATO

4 - Validation de l'organigramme fonctionnel

Le président : Tous les administrateurs ont exprimé leur choix, pour intégrer la ou les commissions qu'ils souhaitent. S'il y a des modifications souhaitées, il faut le faire maintenant afin que le conseil national réuni le valide.

Sylviane et Joël demandent à rejoindre Jean-Paul à la Chancellerie.

Philippe et Jean-Pierre se portent volontaires pour établir la revue de presse.

Après lecture et discussion sur l'organigramme présenté réalisé à la suite des desideratas des administrateurs, le secrétaire général le soumet à l'approbation du CAN :

Vote à l'unanimité.

L'organigramme est joint au présent procès-verbal.

Un débat s'engage sur la communication de l'association. Il faudrait avoir un ou plusieurs porte-paroles pour communiquer.

Le président de la commission communication, Jean-François STEPHAN, est favorable à cette évolution.

Jacky développe la nécessité de qualité et de connaissances d'un porte-parole qui doit bien être identifié par les médias. Il y a des limites à la communication. La commission communication va étudier le problème et présentera ses conclusions. Il demande que l'on sollicite la DG pour obtenir les panoramas de la revue de presse du matin et du soir qui sont diffusés.

Jean-François explique sa solution actuelle pour obtenir les informations quotidiennement avec google alerte et la nécessité de définir les thématiques qui nous intéressent.

5 - Bilan du congrès

Le président : Les fiches de satisfaction seront exploitées et un bilan sera établi. Toutefois, les retours que nous avons, font part, pour la majorité des participants, d'une grande satisfaction tant pour l'accueil, l'hébergement, le sérieux et la qualité des débats.

6 - Bilan financier du congrès par le Trésorier Général National, Daniel Delorme

Bilan présenté par Daniel qui détaille les chiffres du bilan financier du congrès.

Après avoir tout payé, l'UNPRG a déboursé plus de 72 000 euros sur la facture totale de 121 000. Les frais de transports pris en charge par le siège ont coûté plus du tiers de la facture.

Il remercie Nicole et Alain qui se sont occupés de la tombola qui a été un succès. Un bénéfice de 2101 euros a permis de financer les 600 euros des pourboires, les 150 euros pour le prêtre et les 90 euros pour les guides et le chauffeur du bus.

Nicole précise que les présidents d'UD ont été généreux, avec plus de 120 lots à gagner.

La facturation par Azureva ne satisfait pas le trésorier national qui dénonce une pratique inédite sur les réservations plusieurs mois avant le congrès. Azureva facturant des « désistements » considérant que le nombre de réservations prévisionnelles que nous avons estimé étaient fermes et définitives.

Une correspondance va être transmise à la direction d'AZUREVA pour signifier notre désaccord pour une prise en compte exacte du nombre de participants. Le geste commercial, divisant par deux le prix des désistements, pour un futur congrès, ne convient pas au conseil qui ne souhaite pas être obligé dans son choix à l'avenir.

Le trésorier national nous donne lecture des comptes de l'association et fait le point sur tous les comptes utiles à la gestion quotidienne. Il a en préparation une note sur les frais de déplacement. Il a reçu des directives du président qui souhaite des décisions collectives du bureau sur l'engagement de frais à la charge de l'association.

L'UNPRG a une comptabilité saine qui représente deux années de fonctionnement.

La quote-part sera sollicitée à compter du 1^{er} janvier 2025 conformément au vote du congrès. Cela représentera une augmentation de 1 euro pour toutes les catégories, sauf pour les veuves 0,50 euro.
Les exonérés n'existent pas officiellement. Une cotisation est nécessaire pour faire partie d'une association.
Les critères d'exonérations sont différents selon les UD : maladie, âge, ehpad....

Pour donner suite aux réactions des présidents au congrès, il serait intéressant pour le national de connaître le nombre d'exonérés que les UD prennent en charge.
Afin de régulariser cette situation et permettre aux exonérés de garder, officiellement, un lien avec « l'UNPRG national » et leur conserver tous les droits aux aides, il est envisagé de mettre en place une cotisation, d'un montant symbolique. Ce principe a reçu un accord à l'unanimité du CAN. Une note explicative sera adressée à l'ensemble des UD.

Le trésorier national demande au conseil de se prononcer sur une demande d'aide formulée par l'**UD 46** sur un déplacement organisé pour visiter Oradour sur Glane dans le cadre de la mémoire. Le national n'a pas vocation à financer le déplacement et les repas d'une UD, l'intervention pour des stèles ou plaques en l'honneur de gendarmes correspond plus à ce que le conseil peut décider.
Le conseil rejette la demande à l'unanimité qui ne correspond pas aux critères retenus habituellement pour les actes en faveur de la mémoire.

La note sur le fonds de solidarité a été modifiée par les présidents au dernier congrès. La nouvelle mouture sera diffusée aux présidents des UD.
Le trésorier national nous indique que le logiciel pour la comptabilité des UD est prêt et devra être testé par au moins 3 présidents ou trésoriers pour le valider car tout le monde n'a pas forcément les mêmes critères.

15h50 : Pause

16h00 : Reprise du CAN

7 - Intervention des Vice-présidents, présidents des commissions :

7a) - Organique et statuts

Intervention du président : Demander à la commission de refaire la Pièce n° 9 du memento rubrique Organique et statuts, qui parle encore de la carte bienfaiteur.

Le rapport de la commission n'a pas été rédigé par le vice-président des statuts, Jean-Marie GONZALES qui précise :
-Depuis le congrès aucun président n'a demandé le concours de la commission.
-A ma demande, Malika a procédé à la mise à jour des statuts dans le memento du président conformément aux votes lors du congrès.
-La page 2 du R.I. (historique) a été mise à jour.

7b) - Social et Veuves

Le président nous communique les échanges entre l'UNPRG et la DGGN pour donner suite à la sollicitation d'aides des gendarmes en Nouvelle Calédonie qui ont eu leurs logements pillés. Au-delà du traumatisme reçu par ces trois gendarmes et leur famille, une aide matérielle est demandée à notre association.

16 administrateurs se sont prononcés favorablement pour donner une suite à cette demande :
Il a donc été décidé d'accorder une aide financière à chacun d'eux, en tenant compte de la situation familiale :
1000 € pour l'A/C MICHEL, marié 0
1500 € pour le gendarme JEUMETZ, concubinage 2 enfants
750 € au gendarme BLUM, marié 1 enfant, célibataire géographique.
Le conseil demande que cette action soit relayée par la DGGN sur Gendinfo et l'Intranet gendarmerie.

Le président précise que l'UNPRG a vocation à aider nos camarades d'active sur des situations matérielles difficiles et que les cagnottes sont destinées aux blessés ou décédés en lien souvent avec la FMG, et les autres partenaires comme LVDG, CNG....

Intervention du président : Mettre le dossier « Fonds de solidarité » Michelot Hervé, UD 02 – Voir pour prise en compte de la franchise 380 € - Voir les critères – Pas question de revenus. C'est une aide ponctuelle, pour catastrophe naturelle. Il ne faut pas oublier que le fonds est alimenté par les UD (0,50 par adhérent payant) – La masse financière du fonds doit intégralement bénéficier au UD.

Le vice-président de la commission sociale présente au vote cette demande d'aide :

CONTRE : 01

ABSTENTION : 06

POUR : 14

Le vote étant favorable, l'UNPRG nationale donnera suite à la demande d'aide.

Le rapport de la commission, présenté au CAN par le vice-président Marc MONTIGAUD, est joint au présent procès-verbal.

7c) – Active et Réserves

Le rapport de la commission, présenté au CAN par le vice-président Durieux-Trouillette Eric, est joint au présent procès-verbal.

Eric fait le point sur l'actualité de la gendarmerie, les nouveaux textes, les événements de Nouvelle Calédonie et des JO cet été.

18h30 : Fin de séance

Mercredi 10 juillet 2024 :

08h00 : Reprise du CAN

7d) - Recrutement – suivi des UD et Club Avantages

Intervention du président : Avant que **Didier Daniel** ne fasse le point sur le recrutement et le suivi des UD, je souhaite aborder :

La création de la commission de réflexion « **recrutement** », composée du PN – Didier – 2 PN adjoints – SGN – TGN – Présidents commissions « Communication et Active Réserves – Représentants des UD (Lors des réunions sur site administrateurs et visio pour les UD).

Le rapport de la commission, présenté au CAN par le vice-président **Didier DANIEL**, est joint au présent procès-verbal.

Didier fait le point sur les activités des UD et signale que les UD inertes sont souvent les mêmes qui n'ont pas participé aux réunions régionales ou au congrès.

Il cite des UD Inactives qui vont nécessiter un déplacement pour les relancer.

Il nous remet un tableau sur les « lanceurs d'alerte » dans les régions afin que sa commission soit informée sur la situation d'une UD.

Club du gendarme :

Le vice-président Didier Daniel expose les nombreuses demandes pour les partenaires qui souhaitent faire partie du club.

Il souhaite se rendre au salon des CE-CSE les 9-10 octobre 24 au stade de France. Malika participe aux réunions à Paris et c'est pour cette implication que s'il y a un cadeau, il lui est réservé avec l'aval du bureau.

Le président donne son accord pour ce déplacement.

Le trésorier précise que systématiquement, tout déplacement doit être validé par le président.

Didier détaille le chiffre du recrutement qui est supérieur cette année à celui des années précédentes alors que l'année dernière était déjà pas mal.

Il précise que la convention signée avec l'IGESA concerne la prise en compte des sympathisants qui ne sont pas forcément d'origine militaire.

8. Point sur la PSC par le Secrétaire Général National

Intervention Serge - Projection d'un webinaire sur la protection sociale complémentaire :

Militaires actifs : adhésion obligatoire sauf dispense (art. 2 décret n°2023-605)	Militaires retraités : adhésion facultative	Bénéficiaires ayants droit : adhésion facultative
<ul style="list-style-type: none">- Militaires de carrière et sous contrat- Militaires listés au II de l'art. 2 : en congé parental, CLM, CLDM, en congés proche aidant, etc.	Double condition : <ul style="list-style-type: none">- Être titulaire d'une pension militaire de retraite- Avoir cessé toute activité au moment de la liquidation de la pension	<ul style="list-style-type: none">- Conjoints, Pacsés et concubins- Enfants à charge jusqu'à 25 ans (sans limite d'âge en cas de handicap)- Veufs/veuves et orphelins



Cotisations 2025

Cotisations 2025 sous réserve :

> De l'impact du PLFSS et des négociations conventionnelles

FRANCE DROM COM	Cotisation mensuelle	ETRANGER	Cotisation mensuelle
Militaire Métropole, DROM, Polynésie et Nouvelle Calédonie	45,01 €	Effectif militaire Etranger zone 1	131,48 €
Conjoint de militaire adhérent	64,52 €	Effectif conjoint de militaire	189,62 €
Enfant de militaire de moins de 21 ans	40,57 €	Effectif enfant de militaire de moins de 21 ans	92,86 €
Enfant de militaire de plus de 21 ans	45,05 €	Effectif enfant de militaire de plus de 21 ans	92,86 €
Bénéficiaire retraité militaire 1ère année	45,50 €	Effectif militaire Etranger zone 2	185,61 €
Bénéficiaire retraité militaire 2ème année	56,68 €	Effectif conjoint de militaire	269,08 €
Bénéficiaire retraité militaire 3ème année	67,86 €	Effectif enfant de militaire de moins de 21 ans	131,77 €
Bénéficiaire retraité militaire 4ème année	67,86 €	Effectif enfant de militaire de plus de 21 ans	131,77 €
Bénéficiaire retraité militaire 5ème année	67,86 €	Effectif militaire Etranger zone 3	283,22 €
Bénéficiaire retraité militaire 6ème année	79,04 €	Effectif conjoint de militaire	412,36 €
Bénéficiaire retraité militaire 7ème année	90,23 €	Effectif enfant de militaire de moins de 21 ans	201,92 €
Bénéficiaire retraité militaire 8ème année	101,41 €	Effectif enfant de militaire de plus de 21 ans	201,92 €
Bénéficiaire retraité militaire 9ème année et +	112,59 €		
Conjoints de bénéficiaires retraités de moins de 60 ans	103,87 €		
Conjoints de bénéficiaires retraités entre 60 ans et 70 ans	116,20 €		
Conjoints de bénéficiaires retraités de 70 ans et plus	151,74 €		
Enfants de bénéficiaires retraités de moins de 21 ans	40,57 €		
Enfants de bénéficiaires retraités de plus de 21 ans	45,05 €		

9 - Point sur les réponses du CFMG

Commentaires sur la feuille de réponses jointe.

9A - Intervention Patrick BECCEGATO.

L'actualité du CSFM est calme actuellement, les élections et les événements en cours limitent la sortie des textes.

10 - Questions diverses :

- **Gérard Sullet** PN honoraire

Vote : Unanimité favorable

- **Alain Labatut** Administrateur honoraire

Vote : Unanimité favorable

Le président informera Gérard et Alain qui seront invités au prochain CAN pour notification de leur honorariat.

- Comité des grands évènements/commission des 80 ans

A la demande de Jean-Pierre DELALANDE, il est demandé de créer un comité des 80 ans.

Jean-Pierre nous communique pour l'exemple d'un site à Sète qui est assez grand pour nous recevoir.

Il ne faut pas attendre pour chercher des lieux et proposer des pistes.

Jacky propose que l'on garde un lien avec la gendarmerie et propose de se rapprocher de Versailles près du monument de la gendarmerie où, à Hondschoote, seule victoire Française, inscrite sur le drapeau de la gendarmerie nationale.

Concernant les lots pour la tombola, une équipe est constituée par Nicole, Sylviane et Jean-Paul.

*Il est demandé de réfléchir à un objet de prestige pour les 80 ans.

Le président demande que les médailles pendantes soient retirées de la vente directe sur le site. Elles ne doivent être fournies que pour les personnes honorées par l'association.

Les administratrices féminines nous demandent d'étudier la création d'un accessoire vestimentaire féminin, style foulard, en remplacement de la cravate

- Propositions des administrateurs nationaux ou départementaux à la médaille de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif

Intervention du président : Les textes régissant la médaille de la jeunesse et des sports ont été modifiés de façon à prendre en compte « l'engagement associatif »

De ce fait les membres des CA nationaux et départementaux en sont éligibles. S'il appartient à l'échelon départemental les demandes, je pense qu'un avis motivé du national est souhaitable pour appuyer les demandes.

Le secrétaire national diffuse aux membres du CAN les textes et exemples pour proposer cette médaille à nos élus.

Une communication sera diffusée aux présidents afin qu'ils puissent honorer leurs adhérents.

10h10 : Pause

10h20 Reprise du CAN

Intervention du président : Avant de donner la parole à Jean-François, je veux juste dire qu'en matière de communication interne, il faut rapidement donner un code d'accès au memento, à tous les Secrétaires et Trésoriers. Lors de la dernière visio communication du lundi, j'ai officiellement demandé à **Jean-Christophe Vaillant**, d'étudier et de chiffrer une mise à niveau de notre site qui est complètement obsolète.

Je pense faire un mail à toutes les UD, pour demander à tous les présidents et administrateurs départementaux de souscrire un abonnement à LVDG (papier ou numérique). C'est une question de principe, d'honnêteté intellectuelle, vis-à-vis de l'UNPRG et son organe d'expression officiel.

L'Essor, c'est fini. Chacun reste bien évidemment libre d'y adhérer, ce qui n'est absolument pas incompatible avec un abonnement LVDG. Comment demander aux adhérents de souscrire un contrat, si les administrateurs eux-mêmes n'y adhèrent pas.

11 - Intervention du Vice-président de la Communication :

Vidéoconférence avec le groupe Additi Média Ouest France. Campagne de recrutement Média.

Intervention en visioconférence le 10 juillet à 11h00 de madame Christelle Gendrot, sur les propositions de sa société sur une campagne de pub.

Les propositions pour la communication, la notoriété seront étudiées par la commission communication pour détailler le cout sur les possibilités de diffusion.

Le prochain CAN est programmé les 16 et 17 octobre 2024

12h00 : Fin du CAN

Daniel GONFROY
Président national.



Serge EPPLIN
Secrétaire général national.

